



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2021

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 24

Votants : 24

N° 2

OBJET :

**GROUPEMENT DE
COMMANDES**

**ACQUISITION
DE FOURNITURES
DE BUREAU ET
SCOLAIRES**

**CONCLUSION DES
MARCHES PUBLICS**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le : **21 DEC. 2021**

Publiée ou notifiée
le : **21 DEC. 2021**

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Madame Elisabeth CUISSET, Vice-Présidente.**

Présents :

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY - C. BARDOT - M. CHARASSE – F. SENNEPIN - N. COULANGE – M. MARIEN - JM. GERMANANGUE – M. MORGAND - B. AGUIAR – C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. E. BARGE - P. SEROR - C. MAGNAUD – P. COLAS - T. WIRTH - T. LAPLACE - JD. BARRAUD – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN - S. BRUNO - E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mme et M. J. KUCHNA - N. CHAMOIX-BOUILLON, Vice-Présidents.

Mmes et MM. R. LOPEZ – J. TERRACOL – F. SZYPULA - A. PACAUD - O. ROYER - F. GONZALES – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – JM. BOUREL – A. GIRAUD – S. THOMAS-MOLLON – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE – J. BLETTERY - C. BOUARD – P. BONNET – J. ALAMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'absence du Président,

Vu le Code la commande publique,

Vu la délibération n° 3 du Conseil Communautaire du 3 décembre 2020 autorisant le Bureau Communautaire notamment en son paragraphe D, lorsque les crédits sont inscrits au budget, « ... à décider de la conclusion des marchés publics et accords-cadres d'un montant supérieurs aux seuils européens, ainsi que de prendre toute décision concernant leurs avenants »,

Vu le groupement de commandes constitué entre Vichy Communauté (Coordonnateur) et les communes d'ABREST, de BELLERIVE-SUR-ALLIER, de BILLY, de BUSSET, de CHATEL-MONTAGNE, de COGNAT-LYONNE, de CREUZIER-LE-NEUF, de CREUZIER-LE-VIEUX, de CUSSET, d'ESPINASSE-VOZELLE, de MARIOL, de SAINT-GERMAIN-DES-FOSSES, de SAINT-REMY-EN-ROLLAT, de SERBANNES, de VENDAT, de VICHY, pour la passation de marchés publics d'acquisition de fournitures de bureau et de fournitures scolaires,

Vu l'avis d'appel à concurrence relatif à un appel d'offres européen pour la passation d'accords-cadres de fournitures de bureau et d'articles connexes transmis au BOAMP, au JOUE puis sur le profil d'acheteur de coordonnateur, le 29 avril 2021 avec une date de remise des offres fixée au 2 juin 2021,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie en date du 18 novembre 2021, d'attribuer les accords-cadres lot 1 – fournitures de bureau à la société PGDIS PAPETIQUE PRO - ENVAL et Lot 5 – papier pour impression à la société INAPA France – CORBEIL – ESSONNES,

Considérant que le lot 2 - fournitures scolaires et le lot 4 - arts plastiques doivent être relancés en raison du dépassement du délai maximal de validité des offres et du refus de l'un des candidats de prolonger ce délai,

Considérant que le lot 3 – protection des ouvrages, a été déclaré infructueux au motif qu'aucune offre n'a été remise

Considérant la mise en œuvre pour ce lot 3 d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence avec l'ancien fournisseur, la société Filmolux compte tenu de la nature et du montant du lot (dépenses annuelles estimées à 2 000 € TTC pour le groupement),

Propose au Bureau Communautaire :

- d'autoriser la conclusion, au nom des membres du groupement, suite à l'attribution en Commission d'Appel d'Offres, des accords-cadres à bons de commande suivants :

- Lot 1 – fournitures de bureau à la société PGDIS PAPETIQUE PRO – ENVAL pour un montant maximum de 300 000 € HT sur la durée totale du contrat (4 fois une année),
- Lot 5 – papier pour impression à la société INAPA France - CORBEIL – ESSONNES pour un montant maximum de 200 000 € HT sur la durée totale du contrat (4 fois une année),

- d'autoriser la conclusion, au nom des membres du groupement, préalablement au lancement de la nouvelle procédure de mise en concurrence sous forme d'appel d'offres européen, des accords-cadres à bons de commande suivants :

- lot 2 - fournitures scolaires pour un montant maximum de 400 000 € HT sur la durée totale du contrat (4 fois une année),
- lot 4 - arts plastiques pour un montant maximum de 300 000 € HT sur la durée totale du contrat (4 fois une année),

- d'autoriser le Président ou la Conseillère déléguée à la Commande Publique, à signer les accords-cadres correspondants et tous documents utiles à leur bonne exécution.

- que les dépenses seront imputées au budget de Vichy Communauté pour la part des contrats qui la concerne,

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 16 décembre 2021.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Pour le Président empêché,
La 1ère Vice-Présidente



Elisabeth CUISSET

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 2 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2021 - GROUPEMENT DE COMMANDES - ACQUISITION DE
FOURNITURES DE BUREAU ET SCOLAIRES - CONCLUSION DES
MARCHES PUBLICS

.....
Date de décision: 16/12/2021

Date de réception de l'accusé 21/12/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 16DEC2021_2

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20211216-16DEC2021_2-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .4

Commande Publique

Autres types de contrats

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 2.pdf (99_DE-003-200071363-20211216-16DEC2021_2-DE-1-1_1.pdf
)

